

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CS ETF (IE) on Fed Funds Effective Rate

un compartiment de CS ETF (IE) plc

Société de gestion
ISIN

Credit Suisse Fund Management Company (Ireland) Limited
IE00B3XDJG53

Objectifs et politique d'investissement

Les placements de cet Exchange Traded Fund (ETF) sont gérés de manière passive afin de reproduire la performance du Credit Suisse Fed Funds Effective Rate Total Return (après déduction des frais et des taxes). Cet indice offre une orientation sur un dépôt en dollars US avec renouvellement quotidien et rémunération au taux effectif des fonds fédéraux. Le taux effectif des fonds fédéraux correspond à la moyenne pondérée des taux appliqués aux prêts interbancaires de fonds fédéraux

(à savoir les réserves excédentaires détenues par la Réserve fédérale américaine). Ce Fonds investit dans des actions de grandes entreprises de marchés développés et utilise des swaps afin d'échanger la performance des actions contre la performance du Credit Suisse Fed Funds Effective Rate Total Return. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre chaque jour des actions du Fonds à la Bourse à laquelle le Fonds est coté. Ce Fonds ne verse pour l'instant ni dividendes ni revenus.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le profil de risque et de rendement du fonds reflète les variations de valeur des placements effectués au cours des cinq dernières années. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Les placements dans des titres de créance varient selon les fluctuations des taux d'intérêt, la taille de leur segment de marché, l'allocation monétaire, le secteur économique et la qualité de crédit des obligations. Les fonds obligataires à échéance courte sont en général moins sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. C'est aussi le cas des fonds obligataires qui se concentrent sur des émetteurs bien notés.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de liquidité: il peut avoir des effets défavorables lorsque le fonds a besoin de vendre des actifs pour lesquels la demande n'est pas suffisamment élevée ou pour lesquels les prix offerts sont bas.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la section du prospectus de l'entreprise intitulée "Facteurs de risque".

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	6,00%*
Frais de sortie	3,00%*
Frais de conversion	3,00%*
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement pour les demandes de transaction confiées à la société de gestion. *Il n'y a pas de frais prélevés si les parts sont achetées sur une place boursière. Les investisseurs doivent seulement payer les frais et commissions habituelles de courtage et de bourse.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,14%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 juillet 2012. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

Frais et commissions

Le graphique de performance montre les revenus des investissements du Fonds exprimé comme un changement en pourcentage de la valeur nette d'inventaire à la fin de l'année dans la monnaie du Fonds.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

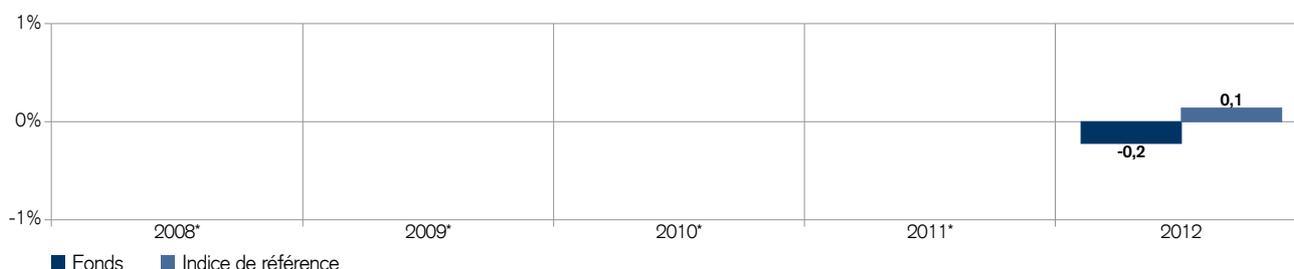
Le Fonds a été lancé le 31 janvier 2011.

La catégorie d'actions a été lancée le 31 janvier 2011.

La monnaie de référence du Fonds est le USD.

La monnaie de la catégorie d'actions est le USD.

La performance passée a été calculée en USD.



* Aucune donnée relative à la catégorie d'actions n'est disponible pour cette période de référence. La catégorie d'actions a été lancée le 31 janvier 2011.

Informations pratiques

Dépositaire

BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited

Autres informations

De plus amples informations sur CS ETF (IE) plc, ses compartiments, les catégories de parts disponibles, le prospectus, les documents d'information clés pour l'investisseur et les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles auprès de Credit Suisse Fund Management Company (Ireland) Limited. Ce document peut être obtenu gratuitement en français ainsi que dans les autres langues officielles du pays d'enregistrement de l'ETF [actuellement, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le néerlandais et le suédois] auprès de Credit Suisse Fund Management Company (Ireland) Limited, des distributeurs locaux, des agents payeurs ou en ligne sur www.cseff.com. Le représentant en Suisse est Credit Suisse Funds AG, Sihlcity - Kalandergrasse 4, CH-8070 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Credit Suisse AG, Paradeplatz 1, CH-8001 Zurich. Le prospectus et les KIIDS, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent également être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles sur www.cseff.com.

Données spécifiques sur les fonds

Il n'y a actuellement qu'une seule catégorie d'actions. D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles par la suite pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus ou sur www.cseff.com.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur en Irlande. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management Company (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.